

# ( le JOURNAL des LOZANNAIS )



## édito du maire



(Discours d'investiture du 28 mars)

**Chers Élus, Mesdames, Messieurs, chers Amis,**  
Je veux tout d'abord, remercier le public de sa présence pour ce premier conseil municipal de la nouvelle mandature qui s'ouvre aujourd'hui.

Je remercie chaleureusement les 728 électrices et électeurs qui ont fait confiance à la liste que j'avais l'honneur de conduire, soit 79,91% dès le premier tour (en 2008 nous avions été élus avec 534 voix).

C'est un score net et sans bavure, une progression de 26% par rapport au deuxième tour de 2008. Il témoigne de la confiance de la population à notre égard, de l'approbation de notre programme et de notre projet.

**Je voudrais adresser un certain nombre de remerciements.**

Tout d'abord à tous les Lozannaises et Lozannais qui nous ont fait confiance et qui ont rendu possible cette belle élection.

Je voudrais également remercier mes colistiers, pour leur implication dans la campagne et pour la confiance et l'appui qu'ils m'ont apportés sans réserve. Je sais que leur implication sera à la hauteur de la tâche qui les attend.

Au moment d'accéder à mes nouvelles fonctions, je veux également rendre hommage aux 21 Maires qui m'ont précédé, et saluer Louis Vial et Daniel Lachenal qui sont toujours présents dans la commune.

Une pensée et un grand remerciement aux Élus du mandat qui se termine, ceux qui partent et qui m'ont fait l'honneur d'être à mes côtés durant ces 6 dernières années.

C'est avec une profonde émotion et un mélange de fierté et d'humilité que je reçois le mandat que vous venez de me confier.

Je veux placer ce mandat sous le signe de la confiance, et de la responsabilisation de toutes et tous, du personnel communal aux adjoints en passant par les conseillers municipaux.

J'ai voulu m'entourer d'une équipe forte et disponible, c'est la raison pour laquelle j'ai décidé de prendre 4 adjoints, chacun investi de responsabilités bien précises. Cela permettra une meilleure disponibilité et une meilleure écoute envers tous les habitants.

La bonne volonté et les compétences fortes de cette équipe nous permettront de se mettre rapidement à niveau et de trouver un rythme de croisière adapté.

Nous attaquons une période de 6 ans durant laquelle nous allons terminer des projets commencés ou prévus lors de ce qu'il est convenu d'appeler "le précédent mandat".

Nous aurons ensuite à mettre en œuvre notre programme en affinant les choix, au fur et à mesure des échanges avec la population.

Merci au personnel communal qui œuvre chaque jours au service de toutes et tous. Ses missions ne sont souvent pas faciles. Nous les soutiendrons et nous les aiderons à rendre leur travail encore plus efficace et plus serein.

Comme je l'ai déjà dit, les propositions que nous avons faites ne sont pas un programme clé en main. Elles servent de point de départ au débat que nous allons construire ensemble ces prochains mois. D'autre part, le devenir de Lozanne dépend étroitement des relations que nous allons établir avec l'intercommunalité. L'ambition que nous devons avoir pour la nouvelle Communauté de communes est au moins à la hauteur de celle que chaque maire développe pour sa propre commune. Les nouveaux élus lozannais doivent participer pleinement aux décisions communautaires, et prendre leur responsabilité pour les questions qui concernent notre village, ses investissements et sa gestion.

C'est avec beaucoup de détermination que j'aborde ce deuxième mandat de maire avec toute mon équipe rassemblée et unie dans une même dynamique. Ce mandat que nous entamons aujourd'hui je souhaite le voir se dérouler dans la transparence, la solidarité, la loyauté. Toutes les Lozannaises et Lozannais peuvent être sûrs que nous tiendrons nos engagements. Nous les assumerons avec rigueur et enthousiasme tous ensemble, pour ce village que nous aimons.

Nous créerons les conditions nécessaires pour que chaque Lozannais, quel que soit son âge, sa condition sociale, puisse participer à la mise en œuvre de notre programme, avec un esprit critique et constructif.

Pour cela nous placerons notre action sous le contrôle des citoyens, l'engagement citoyen c'est aussi la garantie que notre village avancera dans le bon sens avec tous.

Que chacune et chacun se sente membre d'une même communauté, la communauté lozannaise ainsi nous pourrions mieux avancer ensemble pour le bien collectif.

Je voudrais terminer en accueillant les nouveaux élus à ce conseil, je voudrais les inviter au travail collectif, au respect de la parole donnée, à toutes formes d'honnêteté, à la transparence, à l'engagement sans faille pour le service public et le service du public, c'est-à-dire de nos concitoyennes et concitoyens quel que soit le vote émis par ces derniers. Je vous remercie.

**Votre Maire, Christian Gallet**



### INFO MAIRIE ..... 2/4

Budget - Résultats élections  
Travaux - SYDER - Syndicat des  
Rivières - Ambroisie - Agenda...

### LOZANNE ET SES ENFANTS ..... 4

Carnaval - La Petite Loco



### VIE ASSOCIATIVE ..... 5/6

Judo - Les Archers Lozannais  
VTT - Yoga - ADMR...

### VIVRE À LOZANNE ..... 6/7

Les aînés à l'honneur  
Journée historique  
Nouvelle littéraire  
Le Sou des Écoles  
Le Tour de France...

### UN PEU D'HISTOIRE .... 8

Le petit pont de bois

### LA RECETTE ..... 8

La Charlotte aux fraises



## Résultats des élections municipales 23 mars 2014

NOMBRE D'INSCRITS ..... 1 776  
 ABSTENTIONS ..... 865  
 VOTANTS ..... 911  
 BLANCS / NULS ..... 183  
 EXPRIMÉS ..... 728

ABSTENTIONS ..... 48.70 %  
 PARTICIPATION ..... 51.30 %  
 BLANCS / NULS ..... 20.09 %  
 EXPRIMÉS ..... 79.91 %

**Liste Cœur de village : 728 voix (100%)**  
 19 sièges au Conseil municipal et 3 sièges au Conseil communautaire.



Ont été élus lors du Conseil du 28 mars 2014 :

- Maire - Christian GALLET : Budget – Développement économique – Commerces / Artisans-Agriculture – Police / sécurité – Infrastructure routière – Transports
- 1<sup>er</sup> adjoint - Guy FLAMAND : Voirie/Réseaux – Bâtiments communaux / développement durable – Cimetière -Patrimoine – PCS – Sécurité routière – Accessibilité
- 2<sup>ème</sup> adjointe - Annick PERRIER : Affaires Culturelles – Bibliothèque – Sports – Loisirs – Animation – Associations – Internet – Journal – Cultes religieux – CME
- 3<sup>ème</sup> adjoint - Frédéric PIRAS : Urbanisme PLU – Droit d'occupation des sols – Permis de construire et autorisations d'urbanisme – Médiations – Cadastre – Environnement
- 4<sup>ème</sup> adjointe - Annie CHINNICI : Affaires Sociales – CCAS – Seniors – Demandeurs d'emplois – Enfance jeunesse – Affaires Scolaires – Personnes Handicapées – Personnes en difficulté – Fleurissement

Vos conseillers municipaux pour les 6 prochaines années :

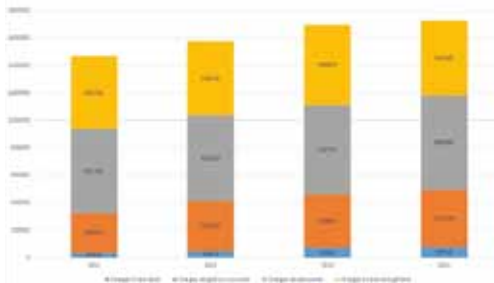
Bernard SOURIS, Bernard CHARNAY, Bernard MANEVY, Christine SPALVIERI, Gilles GROS, Carole MARTEL, Michel BLANC, Muriel ROCHE PINAULT, David BERGER-VACHON, Jennifer GAUDIERO, Benjamin SCAPPATICCI, Magali SORIANO, Sandrine COLOMBIER, Bénédicte ROGER-CERTHOUX.

## Budget

### Dépenses de fonctionnement

Les charges à caractère général sont en diminution par rapport à 2013 du fait de la diminution des charges de téléphones et de la ligne fêtes et cérémonies. La diminution est aussi structurelle du fait du paiement de plus de 12 mois sur certaines dépenses en 2013. Les charges de personnel sont en hausse, après 2 années sans augmentation, du fait d'une part de la hausse des cotisations retraite, et du reclassement des catégories C décidé au niveau national.

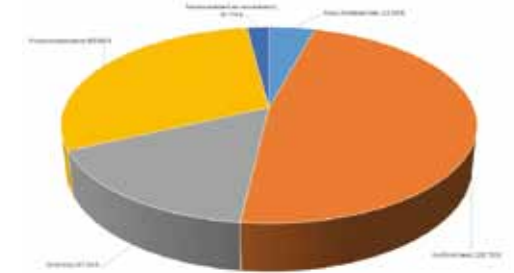
Évolution des dépenses de fonctionnement



### Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement seront en augmentation du fait de la hausse structurelle des impôts locaux (augmentation du nombre d'habitants), et ce sans augmentation des taux, et de la vente de terrains appartenant à la commune. La vente des terrains représente une recette de 805 880 € ce qui permettra de financer les projets sans emprunt nouveau.

Répartition des recettes de fonctionnement



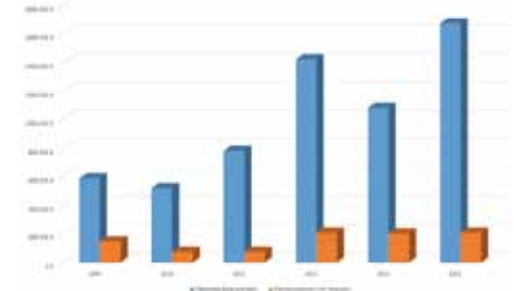
### Principales dépenses d'investissement pour 2014

<b>Pôle petite enfance</b>	450 000,00
<b>Extension de la vidéo protection</b>	45 000,00
<b>Achat de bâti et de terrains nus</b> (pour aménagement d'un parking, nouvelle caserne des pompiers, voirie...)	700 000,00
<b>Déplacements doux Route de la Chazay</b> (financé par la CCBPD)	150 000,00

### Les recettes d'investissement

Elles sont constituées principalement du FCTVA (210 000 €), des taxes d'urbanisme (97 000 €) et des excédents de fonctionnement (528 878 €). A cela s'ajoutent les dotations et subventions, constituées pour 2014 de la première partie des subventions pour le pôle petite enfance : 300 000 €. Les dépenses relatives à la dette vont se stabiliser du fait de l'absence de nouvel emprunt et de la fin d'un emprunt en 2013.

Evolution dépenses d'investissement et remboursement emprunt



## Travaux d'extension de l'école maternelle

Le village évoluant avec de nouveaux arrivants et avec une moyenne de 35 naissances par an, il était devenu nécessaire de créer une classe supplémentaire en école maternelle, dans l'attente de l'ouverture officielle de celle-ci par l'éducation nationale. Nous passerons donc de 3 à 4 classes.



Nous avons profité de cette extension pour agrandir le préau, et surtout mettre en accessibilité l'ensemble de cette école (notamment avec un ascenseur). Le montant des travaux se porte à 400 000 € environ, financés par la communauté de communes. La fin des travaux est prévue pour juin 2014. Du fait du changement de communauté de communes au 1<sup>er</sup> janvier 2014, la compétence scolaire va revenir aux 3 communes de l'ex-CCBVA (Lozanne, Belmont d'Azergues et Saint Jean des Vignes), pour l'investissement et le fonctionnement, dans le courant de l'année 2014. Néanmoins, la nouvelle communauté de communes (CCBPD) versera une compensation financière à Lozanne qui couvrira les dépenses d'investissement. Les 3 communes envisagent de continuer cette entente en créant un nouveau syndicat des écoles pour l'ensemble des bâtiments (écoles, restaurants scolaires).



**SYDER : 1<sup>er</sup> prix pour la commune de Lozanne**

Le SYDER (Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône) est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), syndicat de communes, qui, dans le département du Rhône, est l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité pour 230 communes et 490 000 habitants.



Depuis 4 ans, le bureau de ce syndicat attribue à une commune un trophée pour des opérations remarquables. Il y a 2 ans, nous avons reçu le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie "Travaux complexes" concernant l'enfouissement des réseaux route de Chazay, puisque pour le raccordement de chacun des riverains il fallait passer en dessous du bief.

Au mois de janvier dernier a eu lieu la remise des trophées pour l'année 2013.

Georges LACROIX et Monsieur le Maire étaient présents et ont eu le grand plaisir de se voir remettre le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie "Mise en lumière".

La commune a été récompensée pour la mise en lumière originale du pont et du moulin Soufflet.



**Travaux de réfection des berges de l'Azergues**

Des travaux de réfection de la berge, sur la rive droite de l'Azergues, ont débuté au mois de février. Ils sont conduits par le Syndicat de réaménagement de la plaine des Chères.

Ce chantier a pour but de fixer la berge bordant le chemin de la rivière, sur 120 mètres, entre le pont et la passerelle des écoles. Ces travaux nécessiteront la mise en place de six rangées de blocs de pierres, qui permettront de se promener sur les bords de l'Azergues, ou de se reposer en appréciant son paysage. Pour cela, 800 blocs, soit 1 500 tonnes de pierres, seront nécessaires. Ces pierres proviennent de la carrière de Saint Martin près de Macon.

Ces travaux étaient nécessaires, car depuis 20 ans, la berge s'érode et menace le chemin de la rivière et le parking. Ce renforcement de la berge n'impactera pas le flux de la rivière.



Une végétalisation du projet a été prévue avec la mise en place de caissons végétalisés, qui serviront de zone de frayère pour les poissons de l'Azergues. Ils seront aménagés tous les 20 mètres avec des plantes aquatiques.

Vous vous interrogez sûrement sur le positionnement des gros tuyaux gris : ceux-ci permettent l'écoulement régulier des eaux pluviales de la partie sud du village, après avoir été préalablement collectées dans des bassins de rétention. Ils seront ajustés au niveau de la pierre, et munis d'un clapet anti-retour.

**AGENDA**

**Mai**

- 8 mai : Commémoration au monument aux morts
- 18 mai : Journée des Classes en 4

**Juin**

- 1<sup>er</sup> juin : Journée Savoir & Création de l'UCAL
- 6 juin : Concert de la Chorale Municipale
- 13 au 15 juin : Exposition Lozanne Sculpture
- 14 & 15 juin : Exposition des Talents Locaux
- 15 juin : La "Vélozannaise" de la section VTT du Club Sportif
- 20 juin : Gala de Gym Lozanne
- 21 juin : Fête de la Musique
- 26 juin : Gala du Karaté & de l'Aïkido
- 28 juin : Fête des Écoles

**Juillet**

- 12 juillet : Bal des Sapeurs-Pompiers & Feu d'artifice sur les bords de l'Azergues
- 14 juillet : Fête nationale et commémoration au monument aux morts
- 17 juillet : Passage du Tour de France

**10 + 5 : Validité de la carte nationale d'identité**

portée à 15 ans pour les majeurs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures passera de 10 à 15 ans. Attention, cette prolongation ne concernera pas les CNI délivrées aux mineurs qui resteront toujours valables 10 ans.



Cet allongement de 5 ans concernera à la fois :

- les nouvelles CNI délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014,
- les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Pour les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, cette prolongation de 5 ans n'impliquera aucune démarche particulière de la part des usagers, la date de validité inscrite sur le titre n'étant pas modifiée.

**À noter :** pour ceux qui souhaiteront voyager avec une CNI dont la date initiale de validité sera dépassée, il sera possible de télécharger prochainement sur le site du ministère des affaires étrangères et du ministère de l'intérieur un document leur permettant de justifier de cette mesure auprès des autorités étrangères concernées.

**Ambroisie**

**AMBROISIE = ALLERGIES**

C'est une plante à l'origine d'ennuis de santé pouvant provoquer des troubles allergiques multiples et graves pour les personnes sensibles comme conjonctivite, rhinite, urticaire et eczéma, trachéite, asthme, etc., et pouvant avoir des conséquences économiques (baisse de forme, achat de médicaments, consultations médicales, arrêt de travail, hospitalisation...).



**VOUS DEVEZ AGIR POUR PRÉVENIR SON INSTALLATION ET LA DÉTRUIRE**

Qui est concerné ?

"... les propriétaires, locataires, ayants droit ou occupants à quelque titre que ce soit, (y compris agricoles)... ainsi que les gestionnaires des domaines publics de l'État et des collectivités territoriales, et les responsables des chantiers de travaux, sont tenus : de prévenir la pousse des plants d'ambroisie, de nettoyer tous les espaces où pousse l'ambroisie... En cas de défaillance des intéressés, les Maires sont habilités à faire procéder, aux frais de ceux-ci, à la destruction des plants d'ambroisie."

Arrêté préfectoral Isère N° 2000-1572 du 7 mars 2000

N'hésitez pas à vous renseigner à la mairie ou consulter le site : [www.ambroisie.info.fr](http://www.ambroisie.info.fr)

Le Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine

Un des axes du Contrat de Rivières Brévenne-Turdine est de reconquérir une bonne qualité des eaux, notamment par la réduction des pollutions par les produits phytosanitaires. Depuis 3 ans, de nombreuses actions ont été mises en place sur ce thème, surtout avec les communes du bassin versant, à qui sont proposés des plans de désherbage, des formations ou encore des aides pour acheter du matériel. Cette année, certaines communes ont même souhaité aller plus loin dans la démarche en adhérant à la charte régionale d'entretien des espaces publics : objectif zéro pesticide. Cette charte se décline en 3 niveaux de progression pour atteindre l'objectif d'arrêt des pesticides.

Outre les communes, le secteur agricole est lui aussi sensibilisé par cet aspect. En effet, en plus de journées techniques sur ce thème organisées tous les ans en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, des agriculteurs volontaires du bassin versant ont pu profiter d'aides pour l'achat de matériels de désherbage mécanique afin de les tester et les utiliser sur leurs exploitations.

C'est donc tout naturellement que le Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine se tourne maintenant vers les particuliers.

En effet, que ce soit un potager, un jardin ornemental ou simplement une cour ou une terrasse, nous sommes nombreux à avoir un espace extérieur à entretenir. Ces lieux de détente et de loisirs pour la famille sont pourtant souvent entretenus à l'aide de produits qui peuvent être dangereux pour la santé et l'environnement : des herbicides, des fongicides ou des insecticides...

Sans en avoir conscience, ces traitements sont à l'origine de pollutions des eaux. Certaines précautions sont à prendre afin de les éviter : ne pas traiter à proximité d'un point d'eau (fossé, plans d'eau...), ni



sur des zones en pentes et imperméables (pavés, goudron...) afin d'empêcher leur ruissellement vers des collecteurs d'eau, choisir des produits adaptés au problème identifié et du matériel en bon état pour éviter les surdosages...

Il existe des astuces pour ne plus utiliser de pesticides chez vous : occuper le terrain par des plantes couvre-sol ou du paillage pour éviter les mauvaises herbes, utiliser de l'eau bouillante sur les dallages, les allées, les pavés pour désherber, se servir de décoctions ou de purins de plantes pour lutter contre les insectes et renforcer les plantes contre les maladies ou encore laisser les auxiliaires (coccinelles contre les pucerons par exemple...) travailler à votre place...

Pour vous aider à mieux utiliser ces produits ou à ne plus les employer, et ainsi améliorer la qualité de nos cours d'eau, le SYRIBT vous propose des conseils et astuces dans un livret "Pesticides au jardin... Attention, danger !" (Contact : Anne-Fleur GRAND au 04 37 49 70 88 ou [annefleur.grand@syribt.fr](mailto:annefleur.grand@syribt.fr)).



le JOURNAL des LOZANNAIS



Le journal des Lozannais a changé de format pour améliorer sa lecture et sa prise en main. Nous avons gardé les noms des rubriques tout en essayant d'améliorer la lisibilité des articles et en augmentant la quantité de visuels (images, graphiques, pictogrammes...).

L'agence de communication qui nous aide dans la mise en page et la réalisation de ce support est particulièrement sensible aux impacts liés aux imprimés et s'attache à travailler uniquement avec des imprimeurs ayant une "charte environnement" du type "Imprim'vert". C'est un engagement dans l'optimisation des formats, dans le choix de papiers écologiques et l'utilisation d'encres végétales...

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

Lozanne et ses enfants

Le carnaval du printemps



C'est traditionnellement à l'arrivée du printemps que les enfants des écoles fêtent le carnaval.

Cette année, le soleil et un brin de chaleur étaient au rendez-vous de cet événement tant attendu des petits.

Les élèves de la maternelle ont d'abord rejoint leurs aînés dans la cour de l'école élémentaire, puis, comme l'année passée, ils ont tous déambulé dans le village pour rejoindre le parc de la Mairie.

Là, ils ont proposé un concert de percussions, maracas, tubes, et mêmes tuyaux !

Sylvain Daucourt a fait chanter le public venu nombreux pour admirer les princesses, les fées, les pompiers et les joueurs de foot !



La Grande Lessive de la Petite Loco

Le 27 mars, les jeunes enfants de la crèche sont devenus des artistes d'un jour grâce à l'aide de la directrice, Nathalie Massanes, et de Mireille Tisseur qui ont souhaité faire participer les enfants à "La Grande Lessive", très éloignée de la tâche ménagère habituelle. Les jeunes bambins ont pris plaisir à "étendre" leur peinture sur un fil installé à cet effet dans leur petit parc où ils jouent habituellement.

Créée en 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier, La Grande Lessive est une manifestation culturelle internationale biannuelle qui adopte la forme d'une installation artistique éphémère et collective. En reprenant le principe d'étendage du linge comme modalité d'exposition, La Grande Lessive propose de développer le lien social grâce à la pratique artistique. Sous la forme de plusieurs milliers d'installations simultanées dans le monde entier le temps d'une journée, il s'agit de rassembler les réalisations – et, en quelque sorte, les effets – d'une famille qui s'ignorait.



Depuis sa création, plus de trois millions de personnes de tous âges et conditions y ont déjà pris part, dans 72 pays, sur les cinq continents.

À Lozanne, les enfants ont pu participer à ce grand élan international qui permet de promouvoir la pratique artistique et de développer le lien social. Même si cette exposition reste modeste, fragile et éphémère, elle fédère les peuples et les générations (le fil tendu où sont suspendus les œuvres prend alors tout son sens). Ces tous petits ont pris plaisir à réaliser leurs peintures et à les exposer même si certains n'étaient pas encore très familiarisés avec la manipulation des pinces à linge...

Mais quelle satisfaction pour ces très jeunes enfants, les sourires étaient vrais ! Un grand merci aux personnels de "la Petite Loco" pour cette belle initiative.



## Judo : gros plan sur un jeune champion lozannais

Le Judo Club du Val d'Azergues a toujours été une pépinière de champions. Actuellement une quinzaine de judokas dont deux filles se classent parmi les meilleurs de la région. Mais le plus grand espoir du club est incarné par le jeune Augustin Perrier qui est sans doute le meilleur judoka de la région Rhône-Alpes dans sa catégorie, bien qu'il ne soit que minime première année. Depuis qu'il a pu participer aux compétitions officielles, c'est-à-dire à partir de Benjamin, il a accumulé les titres en championnat de département et en championnat de région. Les minimes ont accès au championnat de zone c'est-à-dire tout le quart sud-est de la France. Cette compétition aura lieu le 12 avril à Valence et il a véritablement la capacité d'accéder au podium.



Enfin, il a aussi le mental qui font les champions : la volonté, le cran et la ténacité qui lui permettent d'assumer l'énorme charge de travail que représente l'entraînement pour un sportif de ce niveau (il s'entraîne tous les jours et certains mercredis deux fois dans la journée !). Il possède aussi une parfaite maîtrise de lui et une lucidité qui le font redouter de tous ses adversaires en combat car ils ne peuvent jamais prendre l'ascendant sur lui. Enfin il a la passion du judo ! Il accompagne volontiers ses camarades des autres catégories d'âge lors des compétitions. Il connaît la plupart des judokas de bon niveau, de benjamin à junior, de la région Rhône-Alpes et sait quelle est leur prise favorite. Plutôt que de regarder la télévision, il préfère regarder des vidéos de judo sur YouTube.

Augustin a incontestablement les qualités pour atteindre le plus haut niveau dans sa discipline. Il a bien sûr toutes les qualités physiques que nécessite ce sport difficile. Il possède déjà un important bagage technique que pourraient lui envier bien des ceintures noires, ce qui est une condition indispensable à la réussite dans une discipline comme le judo. Il a également "un métier" énorme accumulé à travers la centaine de compétitions qu'il a déjà disputées.

En conclusion, s'il continue sur la même courbe ascendante, on le retrouvera certainement plus tard au niveau national et international. De plus ses qualités physiques et mentales le placent dans une élite pour qui la réussite ira de soi quelle que soit la voie qu'il choisira.

Alain CHAMBEFORT

## Les bienfaits du yoga

Le yoga est une discipline ancestrale, reconnue et appréciée en Occident pour ses qualités apaisantes et équilibrantes. Le yoga est un développement personnel. Il nous offre les outils pour nous recentrer, élargir notre champ de perception, afin d'évoluer dans les enchaînements et les postures, du plus doux au plus dynamique, et prendre soin de notre corps. Evoluer progressivement d'un mouvement à l'autre en prenant conscience de l'importance du souffle associé aux gestes. Le yoga aide la pensée à se clarifier, en restant présent à chaque instant, pour une harmonisation du corps et du mental.



**Patricia BONVIN**

Diplômée de : École Française de Yoga de Lyon (EFYL)  
Apprendre et transmettre... voilà ma motivation.

"Je vous attends à la rentrée prochaine, à l'Espace Jeunes de Lozanne, pour un nouveau créneau horaire : le jeudi de 18h30-20h."

## Une belle histoire de famille à Gym Lozanne

Elles n'étaient que 5 filles pour composer l'équipe de niveau 6 T/C (+ de 11 ans) pour prétendre défendre la qualification pour la finale inter-régionale des 16 et 17 mai à Boen (Loire). Valentine qui est venue à la gym par sa maman Valérie (qui pratique toujours cette discipline dans le même club depuis 1984) a réussi à décider cette maman à refaire de la compétition pour renforcer l'équipe. Grâce à ce magnifique investissement, cette équipe a gagné son billet pour la finale. La maman et la fille (28 ans d'écart) réunies par la même passion.

Le club de Gym Lozanne est très fier d'avoir su créer un esprit inter-génération, en effet les anciens gyms sont devenus les nouveaux parents de nos jeunes gyms.



## Les Archers Lozannais

Les Archers Lozannais ont terminé la saison salle et vont entamer prochainement la saison extérieure.

Les résultats ont été au rendez-vous avec 54 podiums sur 95 participations aux différentes compétitions dans toute la région Rhône-Alpes dont 25 médailles d'or, 17 médailles d'Argent et 12 médailles de Bronze.

Les Archers se sont aussi distingués au championnat départemental avec 4 premières places : Noémie FREGE en Junior Classique – Nathalie KHAIR en Sénior Bare Bow – Sylvie MOREL en Vétéran Classique – Marie-Noëlle CARLETO en Super Vétéran Poulie, 1 deuxième place pour Angeline COHENDET en Sénior Classique, 1 troisième place pour Yohan ARTERO en Cadet Poulie.

Marie-Noëlle CARLETO est aussi Championne Régionale et Angeline COHENDET a terminé aussi sur le podium à la troisième place en Sénior Classique.

Le Championnat de France s'est déroulé à Vittel où les Archers Lozannais avaient une représentante en la personne d'Angeline COHENDET qui termine avec une quatrième magnifique place.

Elle termine aussi Vice-Championne de France Universitaire par Équipe.

À noter aussi une excellente 3<sup>ème</sup> place pour notre équipe arc à poulie aux championnats de Ligue par équipe à Oyonnax.

De très bons résultats donc en cette fin de saison salle.



Les Archers Lozannais vont entamer maintenant la saison extérieure.

Le club organise les 3 et 4 mai son concours annuel en extérieur avec le samedi un concours individuel en FITA (70 m) et en FÉDÉRAL (50 m) et le dimanche une manche DRH (Division Régionale Honneur) avec les différentes équipes de la région qui regroupent pas moins de 70 archers minimum. Ce qui fera aux alentours de 240 archers de toute la région sur le week-end.

## Association Lozanne Accueil

L'Association LOZANNE ACCUEIL a tenu son Assemblée Générale le mardi 1<sup>er</sup> avril.

Une large majorité des adhérents était présente. Nous avons pu tirer un bilan et faire des projets dans la bonne humeur. De nouveaux membres du Conseil d'Administration ont été élus à l'unanimité.

L'ancien Bureau arrivant au terme de son mandat de trois ans, un nouveau Bureau a été mis en place par le Conseil d'Administration, comme suit :

Président : Bernard Videau  
Vice présidente : Andrée Decrenisse  
Secrétaire : Bernadette Chanfray  
Secrétaire adjointe : Yvette Borgnetta  
Trésorier : René Fortier  
Trésorière adjointe : Odette Mallet

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, un pot amical a clos l'Assemblée.

## Section VTT du Club sportif

Cette année nous organisons à nouveau notre traditionnelle rando VTT "La Vélozannaise", le dimanche 15 juin 2014.

Cette rando est ouverte à tous, chacun pourra choisir le circuit adapté à sa condition physique :

- 15 km : Parcours découverte accessible à tous y compris aux enfants de plus de 14 ans,
- 28 km : Parcours sans grosses difficultés techniques,
- 45 km : Parcours sportif pour les VTTistes réguliers,
- 65 km : Parcours expert pour VTTistes confirmés.

Le départ se fera salle Constant Martin.

L'organisation de cette manifestation demandant beaucoup d'investissement en temps et en personnel, nous espérons une grande réussite (fortement conditionnée par la météo) !! Nous vous attendons nombreux.

Plus d'infos sur le site Internet : [www.lesderailleurs.com](http://www.lesderailleurs.com)



Michèle GUILLOTTE

## Maison des Services ADMR de Lozanne (Aide à Domicile en Milieu Rural)



Notre repas annuel se déroulera à la salle de Belmont d'Azergues : le **dimanche 16 novembre 2014** à midi.

**Demander n'est pas s'engager, c'est pouvoir s'informer afin de pouvoir décider en pleine connaissance.**

Le rôle très important de l'association ADMR dans le paysage social n'est plus à démontrer. La société dans son évolution permanente a vu naître des entreprises privées de service à la personne, à but lucratif. Ces entreprises, qui ont certainement un rôle à jouer, entrent en concurrence avec nous, et pour cela, nous souhaitons rappeler les atouts du réseau ADMR :

- Le désintéret, gage d'équité et de recherche de la meilleure solution : les bénévoles, gestionnaires de l'association partagent des valeurs communes d'entraide et de fraternité et de solidarité qui motivent leur engagement.
- Nous traitons l'ensemble de nos clients de manière équitable, que ce soit "rentable" ou non, qu'il soit "facile" ou "difficile", à 500 m ou plusieurs kms, ce client paiera le même tarif, identique pour l'ensemble du département du Rhône.

**L'Association est conventionnée avec de nombreux partenaires financeurs :**

- L'ADMR applique la convention collective de la branche de l'aide à domicile, garantie du respect des droits des salariés et formations assurées.
- Notre association locale est à appeler en cas de besoin d'aide, urgente ou non, passagère ou de longue durée pour la réalisation des tâches courantes de la vie quotidienne, qui sont devenues difficiles à exécuter à la suite d'une maladie, d'un accident ou pour toute autre raison personnelle.
- Le coût final, pour le bénéficiaire, est variable, selon les aides obtenues. Aides qui sont liées à la condition de revenus et aux capacités physiques ou mentales du demandeur, définies par la grille AGGIR.

Nous nous engageons, après avoir rencontré et défini les besoins de l'intéressé, à faire un devis.

Pour bien vieillir à son domicile, le plus longtemps possible dans de bonnes conditions, penser à sécuriser son intérieur.

**Contact et renseignements :**

ADMR DE LOZANNE – MAISON DES SERVICES  
55 rue de la Poste - 69380 LOZANNE  
Tél. 04 78 43 71 32 - Courriel : admr.lozanne@fed69.admr.org



## Centre aéré

Une météo printanière avant l'heure et hop, dès janvier une Journée plage ! Juste un bond en février pour les Jeux Olympiques d'hiver en attendant mars et la journée Princesses et Chevaliers, ouvrant la voie aux aventures des Pirates d'avril burlinquant sur la rivière blanche (l'Azergues) en quête de son fabuleux trésor.

Les petits n'auront pas chômé tandis que les grands planchaient sur leur fresque en mosaïque sous la houlette du Maître Virginie. Avec tout ça, pendant les vacances d'hiver, on a quand même trouvé le temps de faire le tour du monde : Mexique, Jungle africaine, Chine, Mongolie, Australie... Hop, Hop, Hop... quelle énergie ! Et il en fallait enfin pour vivre en guise d'apothéose une journée en antarctique (lisez aux PLANS d'OTHONES) : randonnée en raquettes et s'éclater sur les luges.

Aux vacances de Printemps, on ira au cirque, qu'on se le dise ! Et de nouvelles aventures nous attendent au CLSH de juillet (du 7 juillet au 1<sup>er</sup> août) sur le thème du "grand écran", tandis que le mystère plane encore sur le thème d'août (du 18 août à la rentrée). On pourra en tout cas s'inscrire fin mai-début juin.



# Vivre à Lozanne

## Les aînés à l'honneur pour la traditionnelle fête des rois

Les Lozannais âgés de plus de soixante-dix ans ont pu se retrouver le 11 janvier pour une après-midi récréative. Ce moment convivial est à l'initiative du Comité des Anciens qui depuis plusieurs années convie en début d'année, les aînés de la commune à un traditionnel tirage des rois, une belle façon pour eux de fêter la nouvelle Année.

Le Comité des anciens, représenté par André et Denise Sinzelle, Jeanine et Christian Grand, Slawka Anthonioz et Marie Thérèse Poirer, a su ravir les invités en leur offrant un petit voyage dans le temps au cours duquel ils ont pu retrouver ou découvrir les grands airs qui ont marqué notre siècle. Véronique et Pierre



Luc Moinel, duo talentueux et tonique ont enchanté l'auditoire en revisitant le siècle en chansons. Pendant l'entracte, les brioches et les galettes à la frangipane servies par les bénévoles du Comité des Anciens ont régaler les 80 personnes présentes qui ont pu alors fêter dignement la reine et le roi du jour : Mme Lacroix et Mr Fernandez.

Ce fut un agréable moment d'amitié pour tous. Nous adressons tous nos remerciements au Comité des Anciens pour l'organisation de cette belle après-midi d'hiver qui a su réchauffer les cœurs.



## Le Tour de France passe à LOZANNE



Cette année encore, le Tour de France passera par Lozanne sur un tracé un peu différent de l'année passée, dans le cadre de l'étape n°12, entre Bourg-en-Bresse et Saint-Étienne, pour une distance de 183.5 km. Les difficultés de cette étape sont le Col de Brouilly, la Côte du Saule d'Oingt, le Col des Brasses et la Côte de Grammond avant d'entrer sur Saint-étienne.

Les coureurs arriveront sur Lozanne du pont de Dorieux, traverseront la rue du pont et tourneront sur la Route de Lentilly à Cassefroide. Le Tour de France passera le jeudi 17 juillet 2014, entre 13h30 et 15h.

## Le 22 février, LOZANNE a fait revivre l'histoire

"Bicentenaire de la bataille de Limonest 1814 - 2014"

Il y a 200 ans, les troupes autrichiennes traversaient le pont de Lozanne

Dans le cadre de la commémoration du bicentenaire de la bataille de Limonest, des animations ont eu lieu dès le mois de février dans les communes du Lyonnais. À l'initiative de cette opération, un groupe de passionnés, ceux de la brigade infernale qui reconstitue le 5<sup>ème</sup> Hussard de l'Empereur. La volonté des élus de la commune de faire partager un moment important de notre histoire a permis à la brigade infernale, accompagnés de "reconstituteurs" venus de toute l'Europe, de faire revivre les batailles qui ont opposé la France napoléonienne aux autrichiens en terre beaujolaise. Nicolas Hirsch, Lozannais et organisateur de la commémoration, a dans un premier temps présenté les différents corps d'armées. Le public a ensuite assisté à des affrontements en escarmouches dans le parc de la mairie et a su apprécier une reconstitution fidèle en costumes d'époque. Le bruit, l'odeur de la poudre, les flammes sortant des fusils et les corps à corps avec les baïonnettes ont impressionné les spectateurs. Ces animations organisées dans de nombreux villages ont introduit la grande manifestation qui a eu lieu le 23 février au Parc de la Croix Laval et qui a permis de faire revivre les batailles de 1814.



### Contexte historique

#### L'invasion du lyonnais par les autrichiens

Il y a 200 ans, l'hiver 1814, la France napoléonienne est aux abois. Les puissances européennes ont juré d'abattre le régime impérial. Les forces coalisées se ruent en Champagne avec pour objectif Paris. Napoléon n'a plus les moyens de gagner. L'ultime espoir, une armée levée à la hâte à Lyon. Pour contrecarrer ce plan, 50 000 Autrichiens descendent la vallée de la Saône. Fin mars 1814, ils marchent sur Lyon. Les Autrichiens ont traversé Lozanne en 1814.



Nous remercions Nicolas HIRSCH et la brigade infernale pour cette reconstitution étonnante de réalisme, une belle façon de se souvenir !



## LOZANNE : Nouvelle littérature

Lucky VINCENZO : Vie, Survie et Espoir !



Gilbert Spica, lozannais, raconte dans un livre palpitant la vie de son grand-père, héros malgré lui. Le 22 mars, à la bibliothèque de Lozanne, de nombreuses personnes se sont déplacées pour la dédicace de l'ouvrage "Lucky Vincenzo", par son petit-fils, Gilbert Spica, livre contant l'histoire du patriarche d'une famille venue à Lozanne, à la fin des années 40, conscrit italien tout au long des campagnes militaires de Mussolini. "Je suis le plus vieux des garçons de la famille, explique Gilbert Spica, et j'avais 20 ans à la mort du grand-père. Je m'étais toujours demandé pourquoi il était si fatigué. Je l'ai interrogé sur son histoire un jour par semaine pendant trois ans et je prenais des notes. J'ai enregistré aussi. Il m'a tout donné dans le désordre, des détails sur chacun des événements de sa vie, son parcours, l'Éthiopie, la Chine, la Russie et la France. Je me disais qu'il fallait tout retranscrire. J'avais la chance d'avoir récupéré son livret militaire sur lequel toutes les dates étaient inscrites." Lucky Vincenzo, engagé très jeune dans l'armée italienne, a combattu successivement en Éthiopie puis en Chine. De retour en Europe, il fut envoyé sur le front russe pendant la deuxième guerre mondiale car l'Italie était l'alliée de l'Allemagne. Sa compagnie fut entièrement massacrée, il vit la débâcle dans un froid polaire au milieu des cadavres. Survivre pour retrouver son pays, sa famille... Un personnage attachant, réel dans un contexte historique malheureux. Un discours simple, un témoignage éminemment humain, des détails de la vie quotidienne qui éclairent la réalité vécue au bas de l'échelle pendant quelques grands événements du siècle. Un destin et une histoire exceptionnelle très bien racontée par Gilbert Spica que nous félicitons pour ce bel ouvrage. À lire absolument !

## Sou des Écoles



Le 26 janvier 2014, les membres du Sou des Écoles ont organisé la célèbre randonnée du saucisson chaud.

Pour cette 19<sup>ème</sup> édition, 1059 personnes sont venues randonner au Pays des Pierres Dorées. La randonnée est la plus importante et plus populaire manifestation du Sou des Écoles. Elle demande le soutien de tous pour une organisation sans faille. Cette année, 60 bénévoles ont répondu présents à l'appel de Christophe Viviant (président du Sou des Écoles de Lozanne) afin d'apporter leur aide.

En effet, cette manifestation demande une importante organisation et demande une participation active afin d'assurer le balisage des circuits, les inscriptions des randonneurs, la préparation et le service des repas à la salle des sports, la tenue des stands de ravitaillements ainsi que le rangement.



Cette année encore 4 parcours (8,13,19 et 23 km) ont été proposés aux marcheurs chevronnés ou aux moins expérimentés qui ont pu se retrouver à l'arrivée dans la salle des sports pour déguster le traditionnel saucisson chaud. Ces parcours balisés soigneusement par les bénévoles ont traversé les villages de Lozanne, Saint Jean des Vignes, Charnay, Marcy et Morancé. Cette marche a pour objectif de collecter des fonds que l'association a pu ainsi redistribuer à l'école maternelle et élémentaire. Cette action, comme les autres menées tout au long de l'année par le Sou des Écoles, a permis de financer l'achat de matériel, d'organiser des spectacles et des

sorties dont les bénéficiaires sont les élèves des écoles de Lozanne. Il est important que les parents d'élèves participent à cette association afin que les enfants continuent à bénéficier des prestations offertes.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le sou des écoles par mail : [sou.lozanne@gmail.fr](mailto:sou.lozanne@gmail.fr)

Cette randonnée, bien renommée à présent, est aussi une belle façon de découvrir notre village. Nous adressons tous nos remerciements aux membres du Sou des Écoles, aux bénévoles et aux enseignants qui œuvrent chaque année pour que cette manifestation soit une belle réussite.



# un peu d'Histoire

Le petit pont de bois est devenu grand...



Le Journal des Lozannais vous propose une petite retrospective en photo de l'ancienne passerelle (entre le Chemin de la Rivière et le Chemin de la Grand Font).

Les premières photos de 1885 montrent un petit pont de bois, remplacé par la suite par une passerelle métallique avec des planches en bois. Cette passerelle a été emportée par les inondations de 1983, puis remplacée par celle que nous connaissons actuellement.

C'est sur cette passerelle que se trouve la station utilisée par les services de l'État pour mesurer la hauteur et le débit de l'Azergues. Mise en service le 17 novembre 1964, cette station à échelle a été elle aussi emportée par la crue de 1983, puis remise en service le 6 septembre 1985.

# la Recette

En AVRIL, les fraises commencent à pointer leur nez...

## La charlotte aux fraises

Temps de préparation : 15 minutes

Préparation de la recette :

Ingrédients (pour 6 personnes) :

- 500g de fraises (gariguettes)
- 30 biscuits à la cuillère
- 5 ou 6 pots individuels de Gervita (= fromage blanc + crème fouettée)
- sucre
- alcool de fruits ou Grand Marnier (pour ceux qui préfèrent la version alcoolisée) du film alimentaire
- un moule à charlotte ou à soufflé

- Laver, équeuter les fraises, couper les en morceaux.
- Placer le film alimentaire dans le moule en en laissant déborder largement.
- Ajouter du sucre ou de l'alcool dans de l'eau, puis plonger rapidement les biscuits dans la dilution. Placer les biscuits dans le fond et sur les bords du moule. Ajouter du sucre dans le Gervita. Mettre une couche de Gervita, une couche de fraises, puis les biscuits imbibés. Recommencez.
- Mettre au frigidaire. Servir frais.



Dès à présent, vous pouvez profiter des fraises lozannaises chez notre producteur local, Steven NUGUE qui sera heureux de vous accueillir dans son chalet "Béa Fruits", route de Lyon. Il pourra vous proposer les succulentes et gouteuses "Mara des Bois".

# état civil

## Mariages

BRNE Boris et DIDIER Magali, Lucienne, Roberte	5 octobre 2013
LAURENT Sébastien Daniel et PASTOR Armelle	22 mars 2014

## Décès

ZAPATA Louis François	1 <sup>er</sup> décembre 2013
BEDIN Guy Roger	15 décembre 2013
VARIGNIER Joseph Régis	23 décembre 2013
DERLIQUE Lucile Laure, épouse COGNET	25 décembre 2013
KEMM Elise Emilienne, épouse FIGARAT	18 janvier 2014
ROILLET Emeric	23 janvier 2014
MENUT Bruno Louis Jean	25 janvier 2014
TAVERNE Jean	27 janvier 2014
CHOL Simonne Claude, épouse VOYANT	17 mars 2014
REY Pierre Auguste	18 mars 2014

## Naissances

MANSOZ THENOT Jayson, Alexis	5 octobre 2013
CONDÉ Eulalie, Stéphanie, Pascale	8 octobre 2013
TOURETTE Pia	15 octobre 2013
JACOB Mathilde Camille	1 <sup>er</sup> novembre 2013
LOMETTI Anton	4 novembre 2013
BRUDZYNSKI PREMEL Clarisse	11 novembre 2013
RAMONET David	13 novembre 2013
BRETET Maëlysa Rosine	14 novembre 2013
MERCIER Alice Marie Capucine Jeanne	19 novembre 2013
BERNARD Nils Albert	28 novembre 2013
GHOUBALI Rawèn-Ahmed	5 janvier 2014
RAVOUX Louane	17 janvier 2014
FARHAT Jalis	30 janvier 2014
LOPIN Angel Zvonimir Marcel	12 février 2014
MALEYSSON-SERRAILLE Ana Claudie Juliette	9 mars 2014
MEDINA Maxence Franck	15 mars 2014

Directeur de la publication : Christian GALLET, Maire  
 Rédaction des articles : Annick PERRIER, Julie BERGER-VACHON  
 Mairie de Lozanne : 15 route de Lyon - 69380 Lozanne - Tél. 04 78 43 71 74  
 Courriel : mairie.lozanne@wanadoo.fr  
 Conception et Réalisation : Agence AJC.COM - 69400 Pouilly le Monial - Tél. 04 74 02 88 48  
 EDICREA Studio Graphique  
 Imprimerie BRAILLY - Journal tiré à 1 400 exemplaires - Dépôt légal n° 2417

Pour visiter le site de la commune, flashez le code ci-joint

